

LETTRÉ D'INFOS

LE DEVENIR DU CLLEF



OBJECTIFS

Envisager collectivement le devenir du CLLEF dès la rentrée 2026 : Réflexions à mener sur l'évolution du mode de gouvernance et du fonctionnement

LES RÉUNIONS

- **Rencontres Mairie : 11 décembre 2024 et 11 janvier 2025**
- **Rencontres PAVA (Point d'appui à la vie associative) : 17 mars 2025 et 11 septembre 2025**
- **Rencontres salarié.e.s / Conseil d'Administration : 26 septembre & 18 octobre 2025**
- **Rencontre Adhérents : 21 novembre 2025**
- **Assemblée Générale 2024 du 5/12/2025**

Année de transition 2025-2026 :
Quelles perspectives pour le CLLEF ?

POINT DE DÉPART : LES CONSTATS

Le CLLEF, est une association multiactivités : 14 activités et 12 animateurs-profsseurs + 1 secrétaire administrative. Le CLLEF comprend 518 familles adhérentes soit + de 700 inscrits aux cours.

La gestion et l'organisation du CLLEF sont assurées par un Bureau et un Conseil d'Administration dont les 14 membres sont des adhérents bénévoles.

Aujourd'hui, après plus de 40 années d'implication et de prise de responsabilités, le Président de l'association arrête ses fonctions lors de l'Assemblée Générale 2026. Le Conseil d'Administration a engagé une réflexion sur le fonctionnement du CLLEF, son mode de gouvernance avec ce fil rouge : « faire perdurer le CLLEF dans l'esprit et les valeurs qui sont les siens, en tenant compte du contexte actuel ».

Une année charnière et de transition s'est donc ouverte pour laquelle la participation de toutes et tous, adhérent.e.s, salarié.e.s, bénévoles est indispensable.

Il s'agit de réaliser un état des lieux de ce qu'est le CLLEF et d'assurer son avenir de façon concertée. L'idée est de poser les bases d'une future gouvernance et un mode de fonctionnement actualisé, à partir des idées et de la mobilisation des adhérents : le CLLEF vous appartient !

Une première rencontre adhérents a été proposée le 21 novembre dernier. Merci aux 4% des adhérents présents ce jour-là pour la qualité des échanges et des propositions ! Mais le CLLEF compte sur tous ses adhérents pour réfléchir à son avenir. Le fonctionnement actuel ne peut pas perdurer en l'état et il s'agit de renouveler la mobilisation autour de l'association : fonctionnement, gouvernance sont à redéfinir collectivement.

SYNTHESE DES 1ERES RENCONTRES

Points d'appui

- Gestion budgétaire et financière saine. Le CLLEF a une bonne trésorerie, les comptes sont à l'équilibre (les difficultés "post-COVID" sont derrière nous)
- un nombre d'adhérents en progression
- stabilité globale de l'équipe salariée

Points de vigilance

- un CA qui peine à se renouveler en nombre et en fonctionnement
 - Questionnement sur la pertinence du modèle CA/Bureau
 - Reconnaissance du CLLEF dans le paysage communal et importance
 - Connaissance de la part des adhérent.e.s du fonctionnement associatif qui s'appuie sur un CA bénévole et des bénévoles ponctuels
- **Les points forts du CLLEF** : multi-activités, lieu de rencontre et de partage, convivialité, accessibilité tarifaire, qualité de l'accueil et des animateurs-professeurs, souhait de maintenir les propositions du CLLEF
- **Les axes d'amélioration/propositions** : mieux identifier le CLLEF (confusion locaux/Mairie) communication sur les besoins en bénévoles ponctuels, changer de modèle de gouvernance (co-présidence, MJC ?), adapter les tarifs en fonction des quotients familiaux, augmenter le temps de présence à l'accueil, faire appel à plus de bénévoles, créer des temps de convivialité entre adhérents des différentes activités, créer des interactions/ passerelles entre les différentes activités

Feuille de route

- rencontres adhérents en mode "ATELIERS DE REFLEXION ET PISTES CONCRETES" dès janvier : 4 à 5 temps de rencontre à prévoir
- rencontre avec les autres associations multi-activités de la commune ayant les mêmes problématiques et questionnements
- solliciter la Mairie pour présentation de notre état des lieux et des réflexions engagées
- s'appuyer sur le PAVA tout au long de la démarche
- Explorer les pistes de réflexion soulevées lors des réunions salariés et adhérents
- Envisager, le cas échéant, de nouveaux statuts et les définir collectivement
- Rendre compte à intervalles réguliers des avancées de ces temps de rencontre à toutes les personnes concernées par le devenir du CLLEF : adhérents, salariés, bénévoles, Mairie, habitants de la commune....

PROCHAINS TEMPS DE RENCONTRE ADHERENT.E.S

Vendredi 23 janvier

Samedi 24 janvier

Quel mode de gouvernance pour demain ?

Le bénévolat : organisation, recensement des volontés et compétences



Salle de poterie et salle de dessin à l'Elan - 1 rue du Robert

• Vendredi 23/01
=> de 18h30 à 20h30

• Samedi 24/01
=> de 10h30 à 12h30



Inscriptions (pour prévoir le nombre de chaises et boissons/grignotage partagés pendant les réunions) :
contact@cllef.fr
04 78 59 14 18

LE CLLEF A BESOIN DE TOUS SES ADHÉRENTS !

